



Crédit photo Libération

COP « Bâtiment et sobriété foncière » 10/04/2024- Bourges

À l'invitation de la Région Centre Val de Loire (RCVL), une cinquantaine de personnes issues de collectivités territoriales, associations ou entreprises ont participé à la rédaction de la feuille de route régionale

Cette initiative, faire le point de l'action environnementale en RCVL, permet d'établir un premier bilan des actions territoriales contre le réchauffement climatique et la préservation de la biodiversité

Les changements de chaudière fioul et l'isolation des logements, par exemple, permettent d'avancer dans nos objectifs mais le bâtiment représente encore 17% des émissions globales et 66 % de l'artificialisation des sols dans la région

Résultats encourageants mais loin des objectifs de diminution des émissions de CO2.

Cette Planification se traduit par un travail thématique (logement, mobilités, agriculture et alimentation, biodiversité, production industrielle, forêt...) des acteurs à l'échelle intra-régionale et une concertation citoyenne.

La COP aboutira, à l'automne 2024, à une feuille de route régionale, avec des engagements concrets des territoires et de leurs acteurs, par des contrats pour la réussite de la transition écologique (CRTE) et de la solidarité territoriale (CRST).

Fernando Gaete, Marie-Nicole Suzanne
locheslelancollectif@gmail.com